

Intervention sociale Spécialité Animation sociale et socioculturelle

RNCP17362 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	335p, 335, 332n
Code(s) ROME	G1202, G1303, K1206, K1201, K1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Franche-Comté - Besançon

<http://www.univ-fcomte.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel de l'intervention sociale, construit son intervention à partir des besoins des publics, il met en œuvre une démarche de diagnostic et d'analyse de problématiques sociales, il met en place, anime, coordonne des dispositifs.

En réponse à l'ensemble des besoins évalués, l'intervenant social conçoit son intervention sur la base de projets dont l'évaluation déterminera la pérennité ou non. Pour conduire ses actions collectives, il développe des partenariats sur lesquels il s'appuie car ses activités s'exercent au-delà de la structure qui l'emploie. Son positionnement de cadre intermédiaire l'amène à coordonner des équipes et des activités dans le cadre d'objectifs déclinés dans le projet mis en œuvre.

L'intervenant social en animation base ses actions dans le cadre de valeurs issues de l'éducation populaire qu'il intègre aux objectifs, valeurs et champs d'activité de la structure d'accueil. Ces valeurs sont l'émancipation de la personne, la coopération entre groupes sociaux, la solidarité, la justice et l'équité, la cohésion sociale, le développement de la citoyenneté.

Sa position d'animateur coordinateur ou de directeur de structure l'amène à :

- Analyser une situation professionnelle d'intervention sociale
- Concevoir et mettre en œuvre un projet d'animation dans le cadre des objectifs de l'organisation
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'animation
- Concevoir et mettre en œuvre un dispositif de communication adapté
- Produire des indicateurs d'évaluation du projet et mettre en œuvre celle-ci

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Le titulaire du diplôme est capable de :
- Analyser un contexte d'intervention
- Reformuler une commande
- Repérer atouts et manques
- Formuler une question de départ et une problématique
- Construire des hypothèses
- Elaborer un produit multimédia simple

- Communiquer professionnellement en anglais
- Mettre en œuvre, depuis le recrutement jusqu'à l'évaluation, une démarche compétences
- Initier, animer et développer un travail d'équipe
- Conseiller un décideur
- Définir des objectifs
- Concevoir un plan d'action
- Concevoir un dispositif d'évaluation
- Connaître trois dispositifs d'investigation
- Engager une recherche exploratoire articulée à l'intervention sociale envisagée
- Elaborer le budget prévisionnel d'un programme d'action
- Mobiliser les financements
- Elaborer un suivi de gestion
- Définir et mobiliser un système partenarial
- Travailler en réseau
- Animer une équipe projet
- Proposer un cadre d'évaluation du projet
- Mettre en œuvre celle-ci

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les activités s'exercent notamment dans le cadre d'associations de jeunesse, d'éducation populaire, de collectivités publiques, de regroupements intercommunaux, du secteur médico-social, d'entreprises du secteur marchand ou de l'économie sociale et solidaire

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Animateur coordonnateur (d'activités, de dispositif, de projet), animateur de réseau, responsable d'animation, agent de développement de la vie associative, responsable fédéral, animateur socio-éducatif, direction de structure d'animation ou adjoint de direction...

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 850 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports · tension 2/5 (Faible) J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	81 065
Jugés difficiles à recruter	43 %

Emplois saisonniers

57 %

Familles professionnelles (FAP)

J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports
J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme
J6X90 — Cadres des transports et du tourisme
V4X85 — Professionnels de l'action sociale
V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

idem

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs, enseignants et professionnels

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/17362/>